

UN AEROGENERATEUR INDUSTRIEL ABATTU PAR LE VENT

LA VOIX DU NORD Mardi 23 mars 2004

Énergie renouvelable

L'accident survenu à Dunkerque samedi soir risque de remettre en cause les futures installations

Les éoliennes font pâle figure

«UNE

réalisation industrielle exemplaire. » C'est ainsi qu'en 1997, à l'occasion de leur inauguration, on définissait les neuf éoliennes de la digue du Braek, à Dunkerque. L'aventure, qui avait du plomb dans l'aile depuis plusieurs années, a sans doute connu son épilogue tragique samedi soir. Le vent a abattu une des neuf éoliennes, haute de 30 m (*notre édition de dimanche*), dont la dépouille a attiré les curieux dimanche (*notre photo*). Trois des quatre piliers des fondations ont cassé net, heureusement sans faire de blessé.

La direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement a demandé une expertise technique pour déterminer les raisons de l'accident. Si les fondations sont en cause, « *un démontage accéléré des éoliennes serait sage* », insiste Didier Darguesse, de la DRIRE. La décision sera prise par les pouvoirs publics.

Cette issue était envisagée, mais pas aussi tôt, puisque le site devait être revendu par le port à Jeumont industrie, qui devait installer des éoliennes plus modernes à la place des anciennes. Une occasion pour la société d'économie mixte, constituée notamment de la Région, de la communauté urbaine de Dunkerque et d'EDF, de se débarrasser d'un dossier empoisonné. Déjà parce que le constructeur des machines a fait faillite. Ensuite parce que, mise en place avant que des mesures tarifaires avantageuses pour les éoliennes soient prises, la « ferme éolienne » de Dunkerque n'était pas rentable ; la SEM doit être prochainement mise en liquidation. La Région, qui s'est portée garante des emprunts, devrait encore un million d'euros aux banques. Pas étonnant dans ces conditions que l'entretien ait été négligé et que le démontage soit prévu depuis longtemps, bien avant l'accident de samedi.

La chute de l'éolienne de Dunkerque tombe mal. Après le décrochage d'une pale au Portel le 1er janvier et le bris d'une pale survenu en février 2002 à Wormhout, les statistiques ne plaident pas en faveur des nombreux projets en cours dans la région. « *Il y a des risques qu'il ne faut pas négliger, on a raison de prendre des précautions* », insiste Daniel Ferey, sous-préfet de Dunkerque. Au ministère de l'Industrie, une réflexion est en cours pour rendre plus strictes les dispositions de sécurité à prendre pour l'installation d'éoliennes. Une source d'énergie en vogue qui pourrait d'un coup être moins dans le vent.

Marc GROSCLAUDE